

ARRÊTÉ DEP-2026-216 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGENT DE LA QUALITÉ DE L'EAU,
INDUSTRIES CHIMIQUES

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 7 août 1991 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle agent de la qualité de l'eau et industries chimiques ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2026-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle agent de la qualité de l'eau et industries chimiques pour la session 2026 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Sabrina CRUZ professionnelle

Vice-président :

Monsieur Aziz BOUHOUT enseignant

Enseignantes :

Madame Audrey ALBERI BROSSEAU

Madame Nadia SEIGHEIR

Professionnels :

Monsieur Zine-Eddine HAMANI

Monsieur Aniss ZAZOUA

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours

Aurore COLLET